

## 6,2% de croissance pour les Chèques-Vacances en 2012

**Le cap de 1,4 milliard d'euros de volume d'émission du Chèque-Vacances est franchi en 2012. Pour la deuxième année consécutive, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances enregistre des performances à la hausse sur l'ensemble des segments clients, avec une percée sur le marché des petites entreprises de moins de 50 salariés et une progression significative sur les comités d'entreprise. Cette croissance soutenue de l'activité commerciale a permis de renforcer l'action de solidarité en direction des publics éloignés des vacances, avec une prévision de 212 000 bénéficiaires en 2012.**

- volume d'émission des Chèques-Vacances : 1,4 milliard d'euros
- croissance du volume d'émission : 6,2% par rapport à 2011
- nombre de bénéficiaires de Chèques-Vacances : 3,8 millions (plus de 9 millions avec leur famille)
- 1 million de journées vacances soutenues par l'ANCV en direction de publics exclus.

Ces résultats positifs s'expliquent par une stratégie d'entreprise dynamique (fidélisation et conquête de nouveaux clients), une action de solidarité renforcée et une modernisation de la relation client.

### Un impact significatif du Chèque-Vacances dans l'économie du tourisme

Aujourd'hui, avec 137 000 nouveaux bénéficiaires, ce sont plus de 3,8 millions de salariés et fonctionnaires qui bénéficient du Chèque-Vacances, une aide qui accompagne ceux dont les ressources sont les plus faibles. Le déploiement progressif du Chèque-Vacances auprès de tous les salariés est un facteur de dynamisme pour l'économie du tourisme et l'un des objectifs stratégiques de l'Agence pour les quatre prochaines années. Il irrigue un réseau de 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs dans toute la France et ses retombées économiques sur les territoires sont évaluées à plus de 5 milliards d'euros.

L'ANCV a gagné 4 000 nouveaux clients en 2012, parmi lesquels les comités d'entreprise Sopra Group (74), Axa France (92), ou encore la Mutualité Sociale Agricole Maine et Loire (49)...

### Les petites entreprises, un segment clé du développement de l'ANCV

L'Agence a gagné plus de 2 600 clients en 2012 sur le marché des petites entreprises, issues de tous les secteurs d'activité : assurance, tourisme, associatif, conseil, immobilier, médical, artisanat et commerce, automobile, restauration... Cette diversité montre que le Chèque-Vacances suscite l'intérêt de dirigeants et salariés de tous les secteurs d'activité en France.

- croissance du volume d'émission de 19% en 2012
- nombre d'entreprises clientes : 9 200
- nombre de bénéficiaires : 127 000



### **Une mission de solidarité renforcée**

En 2012, l'Agence a également poursuivi sa mission solidaire pour favoriser l'accès aux vacances des publics éloignés à travers ses différents dispositifs d'action sociale, financés par l'intégralité de ses excédents de gestion. Conformément aux orientations de son conseil d'administration, elle a recentré en 2012 son action prioritairement autour du départ en vacances, et diminuer les aides à la pratique sportive.

Quelques chiffres en 2012 :

- Une prévision de 212 000 personnes parties en vacances grâce au soutien de l'ANCV (chiffre prévisionnel en attente des bilans définitifs des partenaires)
- Une progression de 14% du nombre de bénéficiaires des aides aux vacances (vs 2011).
- 3 500 partenaires (collectivités locales, organismes sociaux, services de l'Etat, associations ...).
- Les crédits d'intervention des programmes d'aides à la personne s'élèvent à 20 millions d'euros.
- Un soutien accru au patrimoine du tourisme social, avec 27 équipements touristiques à vocation sociale aidés dans le cadre du nouveau programme de l'ANCV et l'engagement pour les 5 ans à venir de 25 M€ pour le fonds Tourisme Social Investissement (TSI) porté par la Caisse des Dépôts.

### **2013, première année de déploiement du Contrat d'objectifs et de performance**

Le Contrat d'objectifs et de performance signé le 15 novembre 2012 par la ministre en charge du Tourisme, Sylvia Pinel, le président du conseil d'administration de l'ANCV, Jean-Pierre Artiganave, et son directeur général, Philippe Laval fixe les orientations stratégiques pour la période 2013-2016. Conformément à l'objectif de hausse de 10% du volume d'émission du Chèque-Vacances à horizon 2016, l'ANCV entend tout mettre en œuvre pour poursuivre l'accessibilité du Chèque-Vacances auprès de ses différents segments de clientèles : petites entreprises, comités d'entreprises, fonction publique.

L'Agence poursuivra sa politique d'innovation. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, elle accompagne le lancement officiel de l'offre de télépéage Liber't vacances, déployée par les sociétés d'autoroutes. Près de 25 000 particuliers ont adopté ce système de paiement. L'Agence lancera également fin 2013 un nouvel espace clients accessible sur Internet. À cette occasion, de nouvelles coupures de Chèque-Vacances (25 et 50 €) et de Coupon Sport ancv (15 et 20 €) seront disponibles.

L'Agence soutient également les expérimentations lancées par le ministère du Tourisme dans le cadre de la mission « Vacances pour tous ». Ces expérimentations consistent à organiser des séjours de vacances à la montagne pour des jeunes de 18 à 25 ans en mars et avril 2013. Ces jeunes sont une cible prioritaire pour le gouvernement actuel et l'Agence, puisque chaque année, 3 millions d'entre eux sont exclus du départ en vacances.

#### **Contacts :**

Joëlle Muzeau (ANCV) – Tél.: 01 34 29 51 00 – [jmuzeau@ancv.fr](mailto:jmuzeau@ancv.fr)

Marine Magder (Meanings) - Tél.: 01 45 49 29 79 - [marine.magder@meanings.fr](mailto:marine.magder@meanings.fr)